

CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE PIPE BANDS

REGLEMENT

Samedi 8 août 2026 à 14h00
Esplanade du Théâtre de Lorient

1- Chaque groupe participant au concours doit envoyer un représentant au tirage au sort qui déterminera l'ordre de passage. Le lieu et l'heure du tirage au sort sera communiqué ultérieurement.

2- Nombre minimum d'exécutants :

- 8 cornemuses
- 3 caisses claires
- 1 grosse caisse
- 1 tambour ténor

3- Mise en place des groupes :

Pendant la formation du cercle, le Pipe major et le Chef batteur peuvent se placer à l'intérieur du cercle tracé sur le sol. Ce cercle a pour but de guider le groupe. Les juges ne doivent pas pénétrer à l'intérieur du cercle extérieur.
Le centre du cercle doit se situer à 15 yards maximum (13,5 m maximum) de la ligne de départ. Le cercle du Pipe band aura un diamètre de 8 yards maximum (7m maximum) et le cercle des juges, un diamètre de 14 yards maximum (13,4m maximum).

4- Chaque groupe devra jouer une sélection de musique celtique d'une durée de 5 à 7 minutes.

5- Critères de notation et de classement :

L'interprétation musicale sera jugée à partir du 1er roulement à 3 temps de la marche et, jusqu'à l'arrêt complet de tous les instruments.

Des feuilles de notation pour les notes et les commentaires seront remises à chaque juge.

Le jugement des groupes se fera sur l'interprétation et non sur l'arrangement des airs.

La feuille sera remplie en double et remise au commissaire à la fin de chaque prestation avant que le groupe suivant ne commence.

Les points devront être justifiés par des critiques constructives.

Les juges devront se trouver sur le terrain. Ils ne devront pas approcher à moins de 3 mètres des joueurs du groupe, ni communiquer entre eux pendant la durée du concours.

6- Egalités :
En cas d'égalité, la décision finale sera prise comme suit :
1er critère :

- Ensemble total
- Jeu de cornemuses, interprétation musicale
- Jeu de cornemuses dans son ensemble
- Section batterie, interprétation musicale.

7- Entrée sur le terrain du concours :
Seuls les juges, les responsables prévus pour le concours et les participants, seront autorisés à pénétrer sur le terrain.

8- Tenue vestimentaire :
Les groupes participants se présenteront dans leur costume national, dans leur costume de groupe habituel ou dans un costume uniforme à l'ensemble du groupe compatible avec le respect dû au public. (S'abstenir des tenues disparates, des jeans ou autres vêtements de tenues estivales).

Les organisateurs interdiront l'accès au terrain à tout ensemble musical qui ne respecterait pas les impératifs cités ci-dessus.

9- Répertoire à présenter lors du concours :
Les groupes participants auront la possibilité de se présenter :

- Soit dans la catégorie MSR (Marche, strathpey, reel)
- Soit dans la catégorie Medley
- Soit dans les deux catégories (MSR et Medley)
- Soit dans la catégorie OPEN Grade 4 (si effectif incomplet, suite de 4 airs 4/4)

Inscription en ligne sur le site du Festival Interceltique de Lorient avant le **15 juillet 2026 :**
Lien du Formulaire